YERRES

HÔTEL DE VILLE

Bibliothèque Municipale
2, rue Marc Sangnier
91330 YERRES
N/ Réf. : NDA/VL
N° 2008/07/14

DECISION N° 2008/226

OBJET : Convention de prestation de service avec Madame YAEL HASSAN, le 16 octobre 2008 à la bibliothèque municipale.

Le Député-Maire de la commune d'Yerres,

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L 2122-22

VU la délibération du Conseil Municipal de la Commune d'Yerres en date du 7 avril 2008 portant délégation au Maire pour traiter certaines affaires de gestion courantes visées à l'article L 2122-22 du code Général des collectivités Territoriales, et autorisant l'adjoint au Maire appelé à remplacer le Maire en cas d'absence ou d'empêchement de celui-ci, à signer également les décisions prises en application de l'article susvisé, ainsi que les documents y afférents,

CONSIDERANT que la commune organise le jeudi 16 octobre 2008, une après midi rencontre auprès de jeunes lecteurs suivie d'une séance de dédicaces au sein de la bibliothèque

DECIDE

DE SIGNER une convention de prestation de service avec Yaël HASSAN, demeurant à Vincennes 94300, 40 rue de la Jarry, relative à une après midi rencontre auprès de jeunes lecteurs et une séance de dédicaces le 16 octobre 2008 de 14h à 18h.

DIT que le montant de la prestation s'élève à 330 € net, (la prestation n'étant pas soumise à la TVA) et 7,20 € de frais de transport
soit 337.20€

DIT que, 31,12 € seront versés à l'organisme AGESSA correspondant aux charges sociales

Soit un montant de 368,32 €

Fait à Yerres, le 2/9/2008

MAIRIE D'YERRES (Essonne) 91

Nicolas DUPONT-AIGNAN
le Député-Maire,
Président du Val d'Yerres
Communauté d'Agglomération

60, rue Charles de Gaulle
91335 YERRES Cedex
Tél. : 01 69 49 76 00
Fax : 01 69 48 63 98